

Receveur: 10. Aug 1654.

ACAD. LUGD. BAT. BIBL.

A la Haye ce 25 d'Aoust 1654

310.
324

Monsieur mon Frere,

Je suis obligé de répondre a la vostre du 21 non comme j'serois
 mais comme j'suis a cause du depart de mes amis d'Amsterdam et quel nous fault assen-
 bler de plusieurs heures pour mettre fin a plusieurs affaires commandez par son Messrs Ma-
 dame. Elle partira vendredi a ce qu'Elle dit. et j'estime qu'on la laissera partir sans luy donner
 aucune satisfaction sur les demandes qu'elle a faites de bouche par M. le Prisonnier de Wit
 pour avoir les 100 francs avant press occasion a propos de son depart pour avoir de quoi faire
 la despense du voyage. Ledit Prisonnier aura donné belle esperance comme par ci devant
 sur le temperament d'Angleterre qu'on empêcheroit l'execution. Je vous laisse les consequences
 des demandes de du refus. Au reste il y a de la fatalité en ses desirs. elle n'est pas en son tems
 et cependant veut faire ce voyage. Elle savoit le procedé de l'inclination de ceux d'Hollande
 contre la Maison, et ce neantmoins fait ces belles demandes, et se laisse amadouer par belles paroles.
 Voilà pour le public. Pour ses actions particulieres comme Tutus de nostre Maistre vous en pouvez
 juger par la piece qu'on vous a faite. Nous ne parlons ^{luy} par ailleurs aucun affaire. Mais Messrs Widman et
 Copps viennent de sa part a faire force propositions touchant le mariage & les moyens de contenter
 les Cranciers et autres pretendans pour la plus part desquels nous flottons encore entre les vagues
 d'incertitudes. M. Knuit n'a pu vendre les parties de Martens Dech Schepman &c. Nous sommes contraints
 peut estre de passer par ses mains. Comme les seuls surnommé parlent avec S. A. Madame. vous pouvez
 de la justice a peu pres quel pli prendront les affaires. Qui signora les actes de grace & autres pieces de cho-
 ses qui ne souffrent aucun delay, nous le saurons aujourd'hui ou demain. A Nosr. le Margat de la Voz
 sera ce. il faut savoir que le feu et ainsi de plusieurs autres. il me fâche de vous découvrir ces confi-
 sions vous savez avec combien de peine on s'apresse d'elles ces affaires ont esté manes & ce qui
 pourront causer les desfavorables en son absence. Et je ne sçais si lord. affaires ne requerront quel que chan-
 gement. A elles. j'estime quel est du service du Prince que les choses d'aujourd'hui ^{nous} subsistent qu'elles
 soient, si cela se peut. Pour le procedé de Bruxelles nous fions autant que pourrons pour les comman-
 de de l'expédition favorable de ceux j'se voy pas qu'on ait grand service d'aller. Le Langrav de Frise
 est en voyage du Rords Sueds pour persuader la Royne de retourner au pair sans vapabond de la facon
 a l'opprobre de sa nation. Il est allé faire un tour au Royaume pour visiter toutes les places d'y mettre
 de nouveaux Mais plusieurs jugent que cest pour s'affranchir d'importunités des Cranciers de la
 Rords serants. Elle n'a pas seulement espusé les finances. mais elle s'est engagé par d'autres qu'on ne sçait
 douter largement pour contenter les Cranciers. L'argent n'a habet finis. C'est ce que nous ^{avons} aujour d'uy
 pourment dans la maison de nostre Maistre. Cependant il faut donner de la satisfaction a tous. Il me
 fâche que nous demurons accroché misérable et se nosmes j'se l'avez plus donner a ce camp
 en non particulier et suis contraint de vous remercier de la grace du bon Dieu redonnez

Monsieur mon frere
Aug. 37.

Vostre hoch et trauff frere
siretun D. de Wilhem



Faint, illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or Latin, covering the majority of the page.

Monsieur

Monsieur de Juslicien Chevall
Consillier de S. A. le Prince d'Orange
général

à d'Orange

